

Gérontopsychiatrie

Stage optionnel d'une période durant le R1 – profil adulte

Buts

À la fin de son stage, le résident :

1. Démonstre qu'il connaît les aspects fondamentaux de la gérontopsychiatrie
2. Maîtrise les techniques de base de l'entrevue avec un patient âgé et ses proches
3. Formule, sous supervision, la problématique et un plan de traitement approprié

Compétences générales

En tant qu'expert médical, le résident :

1. Fait, sous supervision, une anamnèse pertinente des troubles psychiatriques de la personne âgée
2. Fait, sous supervision, un examen mental de la personne âgée en incluant selon la pertinence, des instruments d'évaluation standardisés et un examen neurologique adapté
3. Élabore, sous supervision, un diagnostic différentiel détaillé et formule une synthèse intégrant les aspects biopsychosociaux
4. Élabore, sous supervision, un plan d'investigation et de traitements structurés et adaptés qui prend en considération la coexistence fréquente chez la personne âgée de problèmes psychiatriques et médicaux
5. Utilise, sous supervision, les modalités thérapeutiques appropriées tant au plan psychopharmacologique, somatique et psychothérapeutique

En tant que communicateur, le résident

1. Écoute efficacement et avec empathie
2. Tient des dossiers médicaux précis, complets et à jour
3. Établit et maintient une communication et une collaboration efficaces avec tous les intervenants de l'équipe impliqués
4. Adapte, sous supervision, le mode de communication en fonction des capacités et des atteintes du patient âgé

En tant que collaborateur, le résident

1. Consulte efficacement d'autres médecins et professionnels de la santé impliqués auprès du patient âgé
2. Contribue, sous supervision, efficacement aux activités des équipes interdisciplinaires
3. Collabore avec les membres de l'équipe de soins de santé en reconnaissant les rôles et les responsabilités de chacun

En tant que gestionnaire, le résident

1. Utilise efficacement ses ressources personnelles et celles du système afin d'établir un équilibre entre les soins à dispenser aux patients âgés et ses besoins en apprentissage
2. Fait preuve de jugement dans l'utilisation des ressources disponibles pour les personnes âgées
- 3.
4. Établit des priorités réalistes et utilise efficacement le temps disponible afin d'optimiser son rendement professionnel

En tant que promoteur de la santé, le résident

1. Identifie les déterminants de la santé des personnes âgées et des communautés
2. Reconnaît les enjeux où la promotion de la santé des personnes âgées est indiquée
3. Démonstre qu'il comprend les structures de gouvernance en santé mentale qui concernent la gérontopsychiatrie

En tant qu'érudit, le résident

1. Comprends la nécessité de l'acquisition continue du savoir et s'engage à la pratiquer
2. Évalue d'un œil critique les sources d'information médicale en gériopsychiatrie
3. Supporte les efforts d'apprentissage des patients, de ses proches, du personnel, des étudiants et d'autres professionnels de la santé

En tant que professionnel, le résident

1. Offre, sous supervision, aux personnes âgées des soins avec intégrité, honnêteté, compassion et en respectant la diversité
2. S'acquitte des obligations médicales, légales et professionnelles d'un résident en psychiatrie
3. Établit des relations avec les patients âgés fondées sur la collaboration et le respect
4. Démonstre fiabilité, contrôle de soi et ponctualité
5. Connait ses propres limites